

BPA

Ouvrier d'Élevage de Ruminants et de Cultures Fourragères



Formation par **apprentissage** en **présentiel** (niveau 3) Durée : 1 an



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Devenir compétent et autonome dans les activités relatives à :
 - La production laitière (la traite, les soins aux animaux et le suivi du troupeau),
 - La conduite du matériel,
 - La production des cultures fourragères.



LA FORMATION

Le Brevet Professionnel Agricole (Ouvrier d'Élevage de Ruminants et de Cultures Fourragères) c'est :

=> Au CFA

- Une formation gratuite,
- 17 semaines (600h) en centre,
- Un suivi individualisé,
- Une formation accessible à toutes et tous y compris pour les personnes en situation de handicap.

=> En exploitation agricole

Une réelle expérience professionnelle :

- 30 semaines (1 045h) en entreprise,
- Un statut de salarié rémunéré selon la grille en vigueur,
- 5 semaines de congés payés par année.



PUBLIC



LES PRÉREQUIS

- Être issu(e) d'une classe de CAPa 2 et obtention du CAPa.



LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Contact par mail ou téléphone,
- Remplir un dossier d'apprentissage,
- Rechercher/Signer un contrat d'apprentissage en exploitation polyculture élevage,
- Réaliser des tests de positionnement et un entretien avec l'équipe pédagogique.



DÉLAIS D'ACCÈS

- En fonction de la date de signature du contrat avec l'entreprise d'accueil.



LES MÉTIERS

- Ouvrier(e) polyvalent(e) qualifié(e),
- Vacher(e).



DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 3,
- Modalités : Délivré par Unités Capitalisables.

POSSIBILITÉS DE POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac Pro « Conduite et Gestion d'une Entreprise agricole »,
- BP « Responsable de l'Entreprise Agricole ».





CHIFFRES CLÉS 2025

- Nombre de candidats en formation : 18
- Nombre de candidats présentés aux examens : 18
- Taux de réussite : 100 %
- Taux de mention : -
- Taux de rupture de contrat d'apprentissage : 0 %
- Taux d'interruption en cours de formation : 0 %
- Taux d'insertion professionnelle (à 6 mois) : 100 %
- Taux de poursuite d'études : 11,11 %
- Taux de satisfaction (fin de formation) : 45 %



PÉDAGOGIE



ARCHITECTURE DE LA FORMATION

- **UC1** : Développer son identité professionnelle en tant qu'ouvrier d'élevage,
- **UC2** : Réaliser des soins et des déplacements des animaux de l'élevage,
- **UC3** : Réaliser des travaux d'alimentation et d'entretien des lieux de vie du troupeau,
- **UC4** : Réaliser des travaux mécanisés agricoles,
- **UC5** : Réaliser des travaux d'entretien courant des matériels, bâtiments, installations et équipements d'élevage,
- **UCARE** : Réaliser des travaux de traite d'un troupeau laitier.



LA RÉMUNÉRATION

Rémunération brute mensuelle minimale d'un.e apprenti.e (% du SMIC)

Situation	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27 %	50 %	53 %	100 %
2 ^e année	39 %	57 %	61 %	100 %
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	100 %

Dans certaines branches, en application de la convention collective dont dépend l'entreprise, la rémunération peut être supérieure au minimum légal



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CFA de VIRE
47 Route des Champs de Tracy
14500 VIRE NORMANDIE



Site internet : www.tracy-vire.fr

Téléphone : [02.31.66.18.10](tel:0231661810)

E-mail : cfa.vire@educagri.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Réalisé par nos soins



MAJ : 12/11/25
Version 11

